

portant nominations et promotions à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey à l'occasion du Séminaire Mondial sur le Développement Communautaire -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
 VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
 VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le Décret N°70-84/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement, ensemble le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 ;
 VU le Décret N°72-72 du 4 AVRIL 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le Décret N°72-73 du 4 AVRIL 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
 Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.-Sont nommées et promues à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Dahomey à l'occasion du Séminaire Mondial sur le Développement Communautaire, les Personnalités Scoutes dont les noms suivent pour prendre rang du 19 Mars 1972 :

a) Au Grade de COMMANDEUR

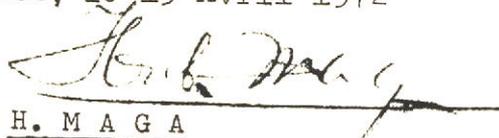
M. DELGADO Antonio, Président du Comité Mondial

b) Au Grade d'OFFICIER

M. HARMON Emmett, Président du Comité Africain

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 15 Avril 1972


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP 6 JORD 1 DEP 1 CS 6
 DCCT 1 SGG 4 NJL 2 DN 2
 DGAJL 2 IAA 1 MCP 4 GDE CHAN-
 CELLERIE 10 DIR.ST. 1 INTE-
 RESSES 2 MINISTERES 11